



PROJET DE BUDGET

pour l'exercice 2023

Rapport de la commission des finances, du contrôle de
l'exécution budgétaire et du patrimoine,
présenté par Madame Sylvia CAMARDA, rapportrice

Composition de la commission des finances, du contrôle de l'exécution
budgétaire et du patrimoine :

Mme Héloïse BOCK, présidente

M. François BENOY, M. Mario DAUBENFELD, M. Carlo De TOFFOLI,
M. Henry DE RON, M. Jérôme FABER, M. Gil GOEBBELS,
M. August GOETZFRIED, Mme Claudine KONSBRUCK, M. Giovanni Patri,
M. Mathis PROST, M. Jean-Denis RISCHARD, Mme Françoise SCHLINK,
M. Claude SIMON, M. Claude SIMON, M. Jeff WIRTZ.

Table des matières

I. INTRODUCTION	3
II. LA VILLE EN MOUVEMENT	4
III. COMPTE DE L'EXERCICE 2021	21
IV. BUDGET RECTIFIE DE L'EXERCICE 2022	23
V. PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 2023	25
V.1 Le budget ordinaire	27
V.1.1 Recettes ordinaires	27
V.1.2 Dépenses ordinaires	29
V.2 Le budget extraordinaire	31
V.2.1 Recettes extraordinaires	31
V.2.2 Dépenses extraordinaires	32
VI. CONCLUSION	33
VII. ANNEXES	34

I. INTRODUCTION

Deux ans après la crise sanitaire, l'inflation bat ses records dans la zone euro avec une flambée historique des prix de l'énergie avec la guerre en Ukraine. La situation économique est actuellement « tendue » malgré le plafonnement des prix du gaz et de l'électricité. Notre inflation est très liée à l'énergie, importée à 90%. Il s'y ajoute, qu'un certain nombre de matières premières et de composants électroniques mettent du temps à être livrés ce qui entraîne ainsi des retards dans de nombreuses activités. Tout cela s'inscrit évidemment dans un contexte compliqué avec le changement climatique.

« Notre pays a pris de nombreuses responsabilités face aux différentes crises qui se sont succédées. Depuis mars 2020, notre monde est à l'envers », a admis d'emblée le Premier Ministre Xavier Bettel (extraits de l'Etat de la Nation). « Nous vivons une époque marquée par l'incertitude et l'insécurité ». Il se dit « fier de la solidarité du peuple luxembourgeois, notamment lors de la guerre en Ukraine. Un énorme acte de solidarité et d'humanité ».

La situation économique se reflète sur les indicateurs de confiance, elle serait à son plus bas niveau depuis le lancement des enquêtes du Statec, partant les prévisions sont plus prudentes et misent sur une croissance de 1 à 2% tant pour 2022 que pour 2023. L'un des risques évoqués par le Statec est celui d'une récession dans la zone euro.

Sachant que, « en janvier 2022, la Ville comptait 128.514 habitants, dont 70,59% de non-Luxembourgeois. La Ville représente 2% de la totalité de la surface du pays. Comme la moitié se caractérise par de la verdure, il reste moins de 1% de surface sur laquelle 20% de la population du pays vit et où 40% de tout l'emploi du pays vient travailler à Luxembourg-Ville tous les jours. Plus de 120.000 personnes viennent à la Ville chaque jour de communes et de pays limitrophes. En décortiquant les chiffres de janvier 2022 la Ville comptait 37.799 Luxembourgeois, alors que 77.438 étaient issus des différents pays de l'UE et 13.277 étaient des citoyens de pays hors de l'Union européenne ; 167 différentes nationalités représentées. Nous sommes donc une société multiculturelle et ouverte à tous », comme le cite Madame le Bourgmestre Lydie Polfer.

Voilà pourquoi, nous avons en tant Ville de Luxembourg, capitale du pays, accueillant la majorité de la population, une responsabilité plus grande afin de soutenir avec une politique de mesures ciblées, nos concitoyens et de s'investir le plus possible là où on a le plus besoin.

II. LA VILLE EN MOUVEMENT

La Ville vit, elle bouge, elle se meut, elle est en mouvement perpétuel. La Ville s'agrandit, elle apprend, se renouvelle, est consciente, est pour tous, est solidaire, est culture, et sportive, et verte et respire, la ville joue... (Sylvia Camarda)

La Ville s'agrandit

« À L'échelle nationale, les dépenses pour le logement public sont passées de 40 millions d'euros en 2017 à 220 millions cette année. Ce qui correspond à une progression de 450% en cinq ans, avec l'objectif à moyen et long terme d'investir un demi-milliard d'euros. Le logement abordable pour tous mérite cet investissement » cite le premier ministre Xavier Bettel.

Le marché du logement est en surchauffe, il faut augmenter l'offre.

Et comme le cite Monsieur Laurent Mosar, « la Ville est victime de son succès, la qualité de vie est exceptionnelle, et les attraits pour y vivre sont nombreux. La demande y est donc supérieure à l'offre, entraînant une surenchère au niveau des prix. Il faut savoir que la commune ne peut pas intervenir dans la régularisation des loyers. Seul le gouvernement dispose de cette capacité. Pour remédier à ce déficit, la commune continue à acheter des terrains pour y construire des logements sociaux. Il s'agit d'une priorité absolue pour notre collègue échevinal ». Voilà pourquoi, le collègue échevinal alloue 30 millions d'euros au poste achat de terrains pour augmenter sa réserve foncière.

Selon les chiffres de l'Observatoire de l'habitat, le prix de vente moyen des logements s'élevait à 11.534 €/m² en 2020-2021, contre 8.513 €/m² à l'échelle du pays.

Actuellement, le parc immobilier de la Ville de Luxembourg compte 737 logements. La Ville de Luxembourg s'efforce constamment de créer de nouveaux logements.

Entre 2017 et 2022 :

16 maisons, 131 appartements et 93 chambres meublées ont été achevés ;

29 maisons, 31 appartements et 22 chambres meublées sont en construction ;

51 maisons, 298 appartements et 50 chambres meublées sont en planification.

Entre 2018 et 2021, 3.992,65 ares ont été acquis pour 133 mio €.

Parallèlement aux nombreux plans d'aménagements particuliers (PAP) planifiés ou déjà en chantier, en 2021, ce sont 1 648 autorisations de bâtir qui ont été délivrées par les services communaux, pour des maisons ou des résidences : un record. Parmi les projets achevés ces dernières années, on peut citer les plus importants comme le Royal-Hamilius au centre-ville (75 logements), le Monopol du côté de Gasperich (350 logements), le projet rue de Strasbourg-rue de Hollerich (125 logements) ou celui de la rue de Mülhenbach, incluant un habitat intergénérationnel, l'un des projets phares du collègue échevinal (135 logements).

D'autres projets, dont les travaux ont déjà démarré, viendront bientôt agrandir le parc de logements disponibles : sur le site Im Brill à Cessange (450 logements), deux nouveaux îlots au Ban de Gasperich (1 386 logements), le domaine du Kiem (879 logements) ou encore le projet rue Anatole-France à Bonnevoie (930 logements) pour ne mentionner que les plus vastes.

À travers ses grands projets d'urbanisation futurs, la Ville cherche désormais à équilibrer davantage la part de logements, de bureaux et de locaux dédiés aux commerces et aux services, par rapport à une époque où les surfaces dédiées aux bureaux prenaient trop d'ampleur dans la capitale.

Celui de la place de l'Étoile, attendu depuis des décennies, prévoit ainsi d'allouer 47 % de la surface totale aux 900 logements qui y seront implantés, 45 % étant réservés aux bureaux et 8 % aux commerces, loisirs et services

À l'autre bout de la ville, entre la gare et Hollerich, sur les 21 hectares des anciens terrains industriels occupés par les firmes Paul Wurth et Heintz van Landewyck, se dressera d'ici 2026 l'ensemble de bâtiments nommé Nei Hollerich avec 2 870 logements et des espaces de travail pour 5 500 salariés. Commerces, espaces verts, crèches et restaurants compléteront cette nouvelle offre.

Au Rollingergrund, le nouveau quartier Faïencerie, présenté en début d'année par l'équipe communale, s'installera sur l'ancien site de l'usine de production Villeroy & Boch, tandis que le château de Septfontaines sera conservé. Huit cents logements sont prévus dans cette enclave entre le Bambesch et la falaise, dont 10 % de logements abordables – comme l'impose le cadre légal – l'ensemble des habitations atteignant 80 % de la surface disponible du futur quartier.

À Belair, après des années de retard, le projet Arquebusiers et ses 1 100 logements devrait enfin voir le jour d'ici 2025. Enfin, dernier projet d'envergure porté par la Ville de Luxembourg : le futur « Wunnquartier Stade », qui devra valoriser, d'ici les quinze prochaines années, les 10 hectares du stade Josy-Barthel et de ses alentours, y compris le centre de recyclage communal et l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers. La Ville possède 85 % des surfaces et prévoit le développement de différentes formes de logements favorisant la mixité sociale, placées sous le régime du bail emphytéotique. Jusqu'à 2 500 habitants pourraient, à terme, investir dans le site.

La Ville apprend

Nos jeunes citoyens sont notre futur.

Cette rentrée, la Ville comptait plus que 5 mille élèves inscrits dans l'une des 19 écoles fondamentales. La Ville répond au boom démographique de la capitale et investit dans de nouvelles infrastructures. Nos dépenses extraordinaires 2023 nous montrent cet investissement substantiel.

Partant la Ville investit de manière soutenue dans les structures de l'éducation non formelle pour les crèches et les foyers scolaires, suite à l'ouverture des nouvelles crèches rue de Chigago, Marshall et Orval, une nouvelle crèche rue Aspelt, située aux abords du parc Monterey, ouverte à tous les enfants de la Ville, est en voie de planification avec un début de chantier probable en 2023 (1,5 millions pour 2023), ainsi qu'une nouvelle crèche au Cents (1,6 millions en 2023).

La Ville a soutenu le Ministère de l'Education Nationale dans l'ouverture de l'école primaire internationale Gaston Thorn à Cessange et a ouvert un nouveau foyer au même endroit. D'autres projets abritant également des foyers scolaires sont en phase « planification » et « d'exécution » dans les quartiers de Dommeldange, Beggen, Gasperich, Neudorf, Cessange et Kiem.

Divers projets d'écoles sont en cours de réalisation et de planification dans les quartiers de Beggen, Gasperich, Cents.

Un des projets d'envergure en planification actuellement est la rénovation du complexe scolaire et sportif à Dommeldange dont un crédit de 3,5 millions est prévu, les travaux en cours de la rénovation du bâtiment, rue Henri VII se chiffrent pour 2023 à 2,5 millions et le complexe scolaire Anne Beffort a été prévu avec un crédit de 6 millions.

Notre but est de rendre ces lieux sûrs, modernes et construits suivant les dernières normes. La Maison Michel Rodange et la Sproochenschoul à Clausen seront rénovées et mises en conformité.

Aussi l'investissement dans l'achat de matériel informatique, nous est important, cite Mme Mart il s'élève à environ 1 mio € en matière d'enseignement.

Après avoir construit une première Bëschpillschoul au Mühlenbach en 2019, une seconde devrait voir le jour en 2027.

Les mesures de gratuité et d'allègement des coûts pour les parents augmentent les inscriptions dans nos foyers et pour l'aide aux accompagnements de devoirs. 70% des élèves de nos écoles fondamentales sont déjà inscrits dans les Foyers Scolaires. Malheureusement, on ne peut pas accepter plus d'élèves qu'il y a du personnel. La participation au déficit de l'État passe à 27,5 mio €.

Les gratuités des Maisons Relais pendant la période scolaire, de l'aide aux devoirs, les livres d'écoles et le repas de midi est une plus-value, mais l'investissement personnel des tuteurs est primordial, car l'expertise de chaque tuteur amène l'élève plus proche à sa réussite. Chaque quartier de la Ville doit être traité de la même manière et doit avoir les mêmes moyens et équipements. L'inclusion sociale doit être notre objectif. Chaque enfant doit avoir la même possibilité de construire son futur.

Les prix actuels de tous les produits sont en forte hausse, de sorte qu'une augmentation du budget est proposée sur tous les articles. Aussi l'augmentation des prix de l'énergie se ressent dans nos dépenses. Il reste impératif de garantir la continuité du bon travail dans nos écoles.

Il est important d'inclure tous les élèves le mieux possible dans le système scolaire et de leurs faciliter les perspectives dans leurs parcours à l'école. Le poste « aide aux enfants » a été augmenté de 2,466 mio € à 2,8 mio € du budget rectifié 2022 au budget 2023. Sachant qu'on a une population multilingue, issue de classes sociales différentes, il faut s'investir dans leur inclusion scolaire et leurs permettre d'avoir les mêmes bases pour qu'ils puissent construire leur futur, ceci dès leur plus jeune âge.

La Ville se renouvelle

Les investissements prévus au budget de l'année 2023 prévus pour les bâtiments, réseaux et les infrastructures, améliorant au quotidien la qualité de vie des habitants, frontaliers et visiteurs de la Ville de Luxembourg se chiffrent à 354,4 millions d'euros (mio €).

- Ainsi, le montant prévu pour les seuls investissements en bâtiments s'élève à 132,8 mio € et reprend outre les investissements pour les structures de l'éducation formelle et non-formelle, d'importants investissements dans le renouvellement et l'agrandissement des bâtiments de la Ville :

Service cimetièrre

Les installations actuelles ne correspondent plus aux besoins du service. Le nouveau bâtiment du service cimetièrre au Val Ste Croix à Belair a un coût de construction de 16,4 mio € dont 4 mio € prévus au budget 2023. Le chantier s'achèvera au premier trimestre 2023.

Service hygiène: centre de ressources

Le nouveau centre représente environ le double en surface par rapport au centre actuel, il permettra d'évacuer une voiture par minute. Le nouveau centre prévoit un centre de ressources, des espaces conteneurs, des infrastructures collectives et le futur siège du service Hygiène et de ses collaborateurs.

Le projet est prévu d'être exécuté de 2024 à 2028, 2 mio € sont inscrit au budget 2023. Il sera également prévu un centre de ressources à Hamm, ainsi les résidents de l'autre côté de la Ville ne devront pas traverser toute la ville pour accéder au centre du Val Ste Croix.

Service Architecte Maintenance

La nouvelle infrastructure du service Architecte-Maintenance répondant aux nouveaux besoins du service et des surfaces de stockage nécessaires, permettent de se conformer à la réglementation en vigueur. Le devis voté s'élève à 34 mio € dont un montant de 11 mio € a été prévu au budget 2023. La fin des travaux étant prévue pour le premier semestre 2023.

Extension Rocade

Le projet d'extension du bâtiment administratif permet de répondre aux nouveaux besoins des services communaux actuellement installés dans le bâtiment. Le bâtiment existant et l'extension sont pourvus au total de 287 panneaux solaires. Le planning prévoit un début des travaux fin 2023 et une mise en service fin 2029. Le devis s'élève à 53,4 mio €, dont 0,7 mio de crédit de démarrage sont prévus au budget 2023.

Bâtiment administratif 90A, rue de Strasbourg

Les travaux de transformations quasiment achevés, permettront d'accueillir le service Logement et l'Office social. En effet, ce nouvel local aménagé aux besoins des deux services, aura l'aménagement pour des entretiens confidentiels avec les personnes concernées et permettra une augmentation du nombre de collaborateurs suite à l'agrandissement du parc locatif du service logement. Le projet voté pour 10,7 mio € dont 2,5 mio € sont prévus au budget 2023, le projet devrait se terminer début 2023.

- La somme prévue pour les réseaux s'élève ainsi à un montant de 73 millions d'euros et reprend notamment, l'extension de la station d'épuration de Beggen pour un montant de 17,5 millions d'euros; la construction d'un château d'eau au Kirchberg avec 5,4 millions d'euros et l'aménagement de la rue de Reckenthal avec 5 millions d'euros

- Le montant prévu pour les infrastructures s'élève ainsi à un montant de 140,7 millions d'euros et reprend notamment :

la renaturation écologique de la vallée de la Pétrusse à 9 millions d'euros ;
l'aménagement du parc municipal Gasperich à 5 millions d'euros ;
l'aménagement de la place Guillaume II de 13,4 millions d'euros
le parking public souterrain Guillaume II de 10 millions d'euros
le parking public souterrain Martyrs de 5 millions d'euros ;
le réaménagement de la rue de Strasbourg de 7,6 millions d'euros;

L'aménagement de la place Guillaume II

Les travaux ont débuté en 2022, la fin est prévue vers mi-septembre 2023. Le montant total pour les travaux se chiffre à 23,5 mio €, avec un montant de 13,4 mio € inscrit au budget 2023.

Le parking public souterrain Guillaume II

Le projet avec un devis voté de 38 mio €, sera terminera prochainement. Un montant de 10 mio € figure au budget 2023.

Le parking public souterrain Martyrs

Après l'important incendie qui a eu lieu en septembre 2019, un assainissement complet du parking est prévu.

Le devis se chiffre à 22,5 mio € dont 5 mio € sont prévus au budget 2023, une exploitation après assainissement d'envergure serait envisageable fin 2024.

Des investissements informatiques importants pour une ville dynamique:

Une solide infrastructure informatique et le renforcement de la sécurité

Le service informatique de la Ville a pour mission la gestion et la sécurisation des infrastructures et applications pour les besoins de l'administration de la Ville et des citoyens. Il est en charge des stratégies et concepts de digitalisation.

Alors qu'on assiste depuis un certain temps à la prolifération de cyberattaques, il convient d'investir en matière de sécurité informatique. En 2022, 67% des 8'179'925 messages envoyés à la Ville ont directement été bloqués avant de pouvoir être traités par la suite, 1199 messages contenaient un virus.

Le service enseignement dispose de son propre service informatique, le service technolink, l'e-communication dans les écoles. Il entretient et actualise quelques 400 ordinateurs pour enfants, 554 laptops pour enseignants, 550 laptops pour enfants et environs 600 ipads pour enfants, et 500 apple TV pour enfants. En effet l'apple TV permet que chaque enfant puisse à partir de son ipad ou Laptop présenter son travail effectué live en classe. Ceci contribue à une augmentation des investissements en informatique.

La pandémie et le recours forcé au télétravail ont également contribué à augmenter les investissements informatiques.

La Ville est consciente

Le vélo se fait sa place dans la ville de Luxembourg. Pour Patrick Goldschmidt, les améliorations sont substantielles, mais doivent se faire étape par étape. Les 5 dernières années la Ville s'est métamorphosée grâce au Tram et ses pistes cyclables qui l'entourent. De nouvelles pistes cyclables ont vu le jour à l'avenue de la Liberté, du Pont Adolphe à la gare ferroviaire, dans l'avenue Marie-Thérèse, Pasteur. Les développements continuent à aménager des pistes sûres (bd Prince Henri). Les raccourcis entre quartiers, tel que le nouveau projet du pont Neudorf. « Les premiers coups de pelle sont attendus prochainement et le budget est actuellement estimé à 18 millions d'euros », nous confie l'échevin de la mobilité Patrick Goldschmidt.

Mais Patrick Goldschmidt est aussi échevin de l'environnement et donc responsable de la Ville pour réduire son empreinte carbone.

Une Ville plus respectueuse du climat passera forcément par l'électromobilité, l'électrification de la flotte de bus, la mise en question permanente du plan de mobilité de la Ville, les extensions permanentes du système Vélo'h, des investissements dans nos infrastructures propres (photovoltaïque) et des citoyens (cadastre solaire) et des mesures d'économies énergétiques nécessaires.

Des incitations financières ciblées permettront d'aborder la décarbonisation, dans l'intérêt des générations futures.

Ainsi en septembre, la Ville a présenté ses mesures d'économies d'énergie afin de réduire la consommation énergétique dans les bâtiments et infrastructures de la Ville de Luxembourg et dans l'espace public. La Ville se rallie aux efforts des administrations, entreprises et citoyens visant à réduire de 15% la demande de gaz naturel afin d'accroître la sécurité d'approvisionnement en énergie du pays.

En parallèle, la Ville a également profité de l'occasion pour revoir les subsides accordés aux habitants dans le domaine du climat. Ainsi, les rénovations énergétiques ou l'installation de panneaux photovoltaïques seront soutenues, ceci à hauteur de 50% en supplément du montant alloué par l'État.

Le plan mobilité

Dans les années à venir, la Ville continuera à se développer. Cette évolution fait face aux nouveaux défis liés à la protection du climat et de l'environnement, il est nécessaire de repenser les principes fondamentaux de notre mobilité. Voilà pourquoi la Ville a lancé une participation citoyenne et une enquête en ligne dont les principaux objectifs se définissent autour de l'accessibilité régionale et suprarégionale (connexions attractives, transition optimale entre transport régional et urbain, renforcement du trafic cycliste régional et urbain), la garantie de son développement (transport public, mobilité douce, en termes d'accessibilité), une mobilité pour tous (PMR, gratuité), le maintien et l'amélioration de la qualité de vie, de protection des besoins fondamentaux et éco-compatibilité (sécurité routière maximale, réductions des émissions liées au trafic).

Le tram

« Le tram est un réel succès, annoncé et vécu » cite Mme le Bourgmestre, « il s'agit du plus beau tram que je connais, et on l'a choisi avec toutes les précautions nécessaires, il fut très bien accueilli et a contribué à une accalmie du trafic en ville. Mais le tram à lui tout seul ne résout pas nos problèmes en termes de mobilité, nos résidents et ceux des communes limitrophes doivent toujours faire recours à une efficiente organisation de nos bus pour les liaisons transversales aux périphéries de la Ville ». La Ville actionnaire dans Luxtram contribuera à financer les futures extensions du tram dont les prochaines seront K2 Langfuur et PAP Heintz van Landevyck alors que le tram circulera prochainement jusqu'au Ban de Gasperich.

L'électrification de la flotte de bus

Consciente du poids de son empreinte carbone, la Ville à travers l'introduction du tram en centre-ville et le délestage du nombre de bus en transit en plein centre-ville a nettement contribué à l'amélioration de la qualité de l'air ambiant. Le nouveau centre des services bus et véhicules & maintenance qui sera planifié au ban de Gasperich sera impérativement équipé d'une infrastructure permettant le chargement d'une flotte de bus de plus en plus électrifiée. Ainsi à côté des stations de chargement existantes notamment CHL et Cents, des pantographes supplémentaires seront prévus au P&R Stade, au site Hollerich et aux communes limitrophes de Steinsel, Hespérange et à Hamm, un montant de 2 mio € est prévu au budget 2023.

La Ville est pour tous

L'intégration est l'affaire de tous

Notre objectif est « une société pour tous », dans laquelle chaque individu, avec ses droits et ses responsabilités, a un rôle actif à jouer. L'objectif de l'intégration sociale n'est pas de faire en sorte que les gens s'adaptent à la société, mais que la société accepte tous ses membres.

La Ville s'est déclarée depuis le 18 juin 2022 officiellement "*LGBTIQ+ Freedom Zone*" et s'investit pour les droits de chaque genre, comme elle organise aussi avec la BGL le Gender equality day.

Le *Prix Anne Beffort* 2022 est décerné à l'IMS (Inspiring More Sustainability), qui propose un plan d'actions inclusion et genre, spécifiquement dédié aux entreprises de la Ville de Luxembourg. Il soulève que l'IMS est également à l'origine de la Charte de la Diversité qui a fêté son 10e anniversaire en 2022 et au Diversité Day au Luxembourg qui est célébré annuellement depuis 2015.

70% des résidents sont des étrangers, seulement 36.604 personnes des 107.832 habitants majeures de la Ville sont inscrits sur les listes électorales communales, parmi ces électeurs, le Liser n'a compté que 14% d'étrangers.

« *L'inscription sur les listes électorales sur les listes électorales* » est un challenge

qui tient à cœur à La Ville. Chaque citoyen doit pouvoir s'exprimer lors des scrutins communaux et/ou européens. La participation des citoyens non-luxembourgeois à la vie politiques locale est donc un vrai enjeu démocratique. La Ville propose de s'investir auprès de chaque citoyen non- luxembourgeois par des actions qui sont proposées par la Commission et Service d'Intégration comme par le bureau de la population.

D'ailleurs, « notre présence internet est en anglais, français et allemand ainsi que notre magazine « City » publié en langue anglaise et française. Partant, nous avons une offre énorme et nous pouvons être reconnaissant et heureux d'avoir à l'heure actuelle les moyens financiers nécessaires », comme le cite Madame le Bourgmestre Lydie Polfer.

La Ville est avec la femme

Le projet-pilote « *Distribution de produits hygiéniques gratuits pour femmes* » (WC publics et écoles) a été réalisé en collaboration avec les services Architecte-Maintenance, Enseignement, Foyers scolaires, Communication et relations publiques. Il s'est installé aux centres culturels et sportifs, en écoles fondamentales, en foyers scolaires, afin d'aider les femmes et les jeunes filles pendant leurs menstruations, car « l'accès à ces produits d'hygiène est un besoin fondamental », selon Maurice Bauer.

« *Service Krank Kanner Doheem* », bientôt 35 ans que la Ville s'engage auprès de l'initiative de l'asbl Femmes en détresse » qui permet aux parents n'ayant pas la flexibilité de rester à la maison pour garder leur enfant malade. Ce geste s'intègre parfaitement dans la politique d'égalité entre hommes et femmes menée par la capitale.

La Ville aide le citoyen à s'intégrer dans le monde informatique et favorise les échanges entre voisins.

« *Digital Inclusion* » soutenue depuis 2019, qui œuvre pour l'inclusion sociale par l'informatique et offre aux personnes qui en ont besoin un accès à la communication digitale, au matériel informatique et à des formations liées aux compétences numériques.

« *Hoplr* » l'application de voisinage gratuite a pour objectif de créer de vrais liens entre voisins, de renforcer l'économie circulaire et d'améliorer le vivre ensemble dans nos quartiers multiculturels.

La Ville continue à s'engager auprès des jeunes avec les centres des jeunes avec Inter-Actions, Streetwork; les logements accompagnés: Wunnengshellef; l'initiation au travail avec la Schleifmillen et « *Youth & Work* » et bien sûr ne pas oublier la convention avec '*Party safe City*'.

La Ville s'investit auprès des scouts avec la remise en état des lieux pour les scouts Robert Schuman et le réaménagement de la maison en home pour scouts rue de la Montagne. La rénovation pour l'auberge de jeunesse rue Vauban est en cours de route.

Aussi les seniors restent une priorité notamment le renforcement de la téléalarme par quartier, les repas sur roues et bien sûr la rénovation des appartements du Konviktsgaard tout comme le compartimentage de cette résidence.

La Ville est solidaire

Selon une étude récente, le Grand-Duché est le deuxième pays de l'UE, derrière la Roumanie, où le risque de pauvreté professionnelle est le plus élevé et un travailleur luxembourgeois sur 10 est pauvre.

Le coût de la vie est élevé au Luxembourg, un phénomène largement lié au prix du logement. Le risque de la pauvreté est bien réel et la crise énergétique et alimentaire n'adoucissent pas le problème.

Plus on est solidaire, mieux on vit ensemble. L'inclusion sociale est un élément primordial pour ne pas créer une société marginale.

Depuis des années, la Ville accomplit un travail social remarquable que ce soit sur le terrain dans les différents quartiers de la Ville ou parce qu'elle soutient les plus démunis de manière financière. Dans le contexte de guerre et de crise, le soutien des résidents dans le besoin prend encore de plus en plus d'importance. Le conseil communal a soutenu le collège échevinal pour maintenir et augmenter la prime d'énergie pour 2023 ainsi d'augmenter l'allocation de solidarité. Un crédit de 3,2 millions est prévu au B2023.

Pour soutenir les réfugiés de guerre ukrainiens, la Ville a loué l'Hotel Grace et l'a mis à disposition à l'asbl Caritas pour un projet de logements encadrés. L'objectif est d'offrir un soutien psycho-social à des Ukrainiens de 18 à 27 ensemble avec le ministère de l'Éducation nationale.

Le collège échevinal a également prévu de soutenir l'Ukraine au niveau d'acquisition de matériel nécessaire, sans connaître encore l'envergure totale, un montant de 500.000 euros a été inscrit au B2023.

Chaque année, la Ville soutient un nombre de projets présentés et avisés en commission des subsides pour soutenir le Tiers-Monde. Pour l'année prochaine un montant de 500.000 euros est prévu, ces subsides seront répartis entre ONG diverses et autres associations.

En Ville, on observe de plus en plus de sans-abris, le collège échevinal met à disposition des moyens financiers pour des infrastructures d'encadrement de ces personnes, comme les bistrot sociaux (1 million prévu pour 2023). À côté des structures de jour, il y a des haltes de nuit sur le territoire de la Ville de Luxembourg, comme la halte de nuit au Dernier Sol. Les institutions gestionnaires bénéficient d'une convention avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

L'Abrigado, structure pour toxicomanes, est en grande partie conventionnée par le Ministère de la Santé. La Ville de Luxembourg assure la prise en charge de 6 postes et intervient pour le nettoyage des alentours.

À vos côtés, projet phare de la Ville, a pour but de donner aux habitants des quartiers Bonnevoie, Gare et entretemps également la Ville-Haute un sentiment de sécurité. L'équipe marque une présence visible dans le quartier. Elle peut également accompagner, si nécessaire, les habitants les plus vulnérables du quartier dans leurs trajets à pied. Elle joue un rôle de médiateur en cas de besoin entre habitants, commerçants et sans-abris. Le projet s'est développé rapidement et se chiffre l'année prochaine autour des 1,5 millions.

Les épiceries sociales se trouvant sur le territoire de la Ville collaborent avec l'Office social de la Ville de Luxembourg. Le Caritas Buttek se trouve à Luxembourg-Gare. En 2021, 1.815 personnes ont pu bénéficier de ce service.

La Ville est culture

En effet, la pratique culturelle permet de maintenir ou de créer un lien social. Elle peut aussi contribuer à retrouver confiance, dignité et fierté. L'accès à la culture est un droit, qui est essentiel pour faciliter l'intégration sociale.

Malheureusement, après 2 années de pandémie, la culture se remet doucement de sa chute. Les Théâtres de la Ville, comme les Musées de la Ville, les salles de concert et autres structures culturelles du territoire et du pays, ont largement pâti des conséquences du Covid-19. La plupart peine au niveau de la fréquentation du publique qui n'est pas encore revenue à la normale.

Heureusement, la Ville s'est aperçue assez rapidement de ces problèmes et a mis à disposition des aides aux ensembles privés de la scène, comme une subvention d'aide à la professionnalisation, une subvention pour frais d'infrastructure et une subvention d'aide à la création, toutes à un montant forfaitaire de 10.000 EUR.

En outre, elle a augmenté de manière substantielle les subventions et participations en matière de culture, en passant de 3,4 mio du compte 2021, à 4 mio € au budget rectifié 2022 à 4,4 mio € au budget 2023.

La Ville s'engage auprès de ses acteurs culturels et leur permet de continuer à s'investir autant sur le territoire de la Ville comme à l'étranger :

Lët'z Arles, rencontres de la photographie (20.000 €), le rendez-vous estival de la photographie en France, et cette année-ci moment fort du programme, l'exposition « En Son Temps » de Romain Urhausen, pionnier de la photographie au Luxembourg. C'est Daniel Wagener qui a été choisi avec son projet 'opus incertum' pour la 54^{ième} édition en 2023.

Notamment, la Ville de Luxembourg a rendu hommage à Romain Urhausen au parc de Merl cet été, une exposition accessible à tous.

La Ville soutient des festivals qui ont pris une telle ampleur que ces festivals attirent un public international au Luxembourg.

Lux City Film Festival (450.000 €) a été nommé par MovieMaker's dans les "25 Coolest Film Festivals of 2022". Le directeur Clint Bentley, cite que le Lux City Film Festival est "one of the most charming film festivals out there" parlant d'un festival magique et continue en disant "the people who run it are so kind and passionate about film. And the people of Luxembourg are just as wonderful."

15ième édition du Festival CinEast 2022 (27.500€) dont la Ville est un partenaire de CinEast, festival dédié au cinéma d'Europe Centrale et de l'Est. Ce festival a attiré plus de 9.850 spectateurs cette année.

La Ville aime la musique et donne la possibilité aux ensembles musicaux de s'investir sur une base régulière auprès de ses citoyens. Elle réalise une programmation culturelle de qualité à destination du grand public.

Orchestre Philharmonique du Luxembourg:	725.000 €
Orchestre de Chambre Luxembourg :	335.000 €
Institut Européens du Chant Choral:	110.000 €
Solistes Européens Luxembourg:	85.000 €
International Percussion Competition Luxembourg	60.000 €

fondée en 1989 par le professeur Paul Mootz, tenu pour la 11ième fois, donc tous les 3 ans au Conservatoire de la Ville.

La Ville s'engage à la fête et à l'échange, et donne la possibilité à ses citoyens de découvrir et de danser sur pleins de styles de musiques différents.

Festival « Siren's Call »	25.000 €
---------------------------	----------

Le groupe cible est entre 25 - 45 ans, aussi des activités destinées aux familles avec enfants sont proposées.

Festival « De Gudde Wëllen Open Air »,	40.000 €
--	----------

LOA Festival	30.000 €
--------------	----------

Le Festival, crée en 2019, est un festival de musique électronique s'adressant à une population cible âgée de 18 à 35 ans, a eu une grande notoriété au Grand-Duché et en Grande Région

Conservatoire et écoles de quartiers:

Les dépenses ordinaires en matière de conservatoire et écoles de quartier ont augmenté graduellement (compte 2021 23.922.402€, budget rectifié 26.142.800€, budget 2023 27.407.200€)

La cote du Conservatoire de la Ville de Luxembourg ne cesse de grimper à l'image de la population et la gratuité de l'enseignement musical ouvre finalement la porte à chaque enfant. Malgré la pandémie, le Conservatoire a pu maintenir son niveau d'activité et on constate une création et motivation hors pair chez les élèves comme chez les enseignants de musique.

Le Conservatoire comme les écoles de quartier sont arrivés aux mêmes contraintes de disponibilité des salles de cours. Il existe un énorme nombre d'élèves sur la liste d'attente, environ 1.500 demandes d'inscriptions. Il est primordial de disposer de salles

de classe supplémentaires afin de pouvoir répéter son instrument. Il faut inciter les collaborations avec les écoles fondamentales, comme celle avec Hollerich. Il est aussi impératif de faire avancer les projets d'extension du Conservatoire autant le projet de construction avec la nouvelle Ecole Internationale Gaston Thorn, un complexe scolaire au Campus Geesseknaeppchen que la rénovation de la Maison Michel Rodange à Clausen. Finalement en 2023, certaines rénovations dans la maison mère vont prendre forme comme celle de la cantine et le relooking des salles de danse et des vestiaires. La rénovation de l'auditorium commencera seulement en 2024.

Aussi, il est très important que chaque citoyen, tout âge confondu, puisse s'aventurer dans son choix artistique, cultiver sa capacité d'inventer, de créer et de s'exprimer librement. Donc la Ville propose des événements qui incitent cela.

« *My Urban Piano Luxembourg* » est un concept artistique qui consiste d'installation de pianos dans l'espace public. L'objectif est d'encourager la rencontre des citoyens autour des pianos et de déclencher de multiples synergies dans les lieux où ils sont installés.

" *Youth Dance Festival* " Ce festival encourage de jeunes danseurs en leur donnant la possibilité de se produire sur scène dans un cadre non-compétitif.

Tramsmusek, encadre une grande partie des célébrations de la Ville et les rend plus joyeuses.

La Ville soutient des ensembles d'artistes qui proposent des projets innovateurs et à l'air du temps pour des publics cibles.

Kopla Bunz asbl projet « *Dein ist mein Herz, du Gans !* », « *KopLaachBus* », « *Knuet* », fondée en 2016, Koplabunz est une plateforme offrant des manifestations culturelles de dialogue entre musique, danse, théâtre et beaux-arts s'adressant en premier lieu à un public jeune.

Les institutions culturelles de la Ville offrent un programme culturel de qualité, que ce soit les musées de la Ville, la Photothèque, la Cinémathèque ou encore les Théâtres de la Ville. Les théâtres s'investissent dans des projets culturels, tel que le projet Future Laboratory ou Talent Lab.

L'annexe du musée, en rénovation depuis un certain temps vient d'ouvrir ses portes.

En attendant la rénovation complète de l'ancien abattoir à Hollerich, qui aura une nouvelle vocation, un projet d'animation culturel et social permet aux riverains de se familiariser et de s'identifier avec le site en participant activement à la création de son programme d'activités intergénérationnelles, à l'image de « CREATE AT SCHLUECHTHAUS ».

La Ville est sportive

La capacité du sport peut changer les mentalités et rendre une société plus forte et plus unie. Développer la pratique d'activités physiques et sportives favorise la création d'un lien social, de dialogue interculturel et renforce le "vivre ensemble".

" Le sport pour tous est le trait d'union pour des sociétés plus fortes ". Chaque saison la Ville lance « Sports pour tous », un programme varié de plus de 190 cours, répartis sur plus de 30 sites à travers la capitale, pour toutes les générations sachant qu'il y a gratuité pour les jeunes et demandeurs de protection internationale et une variation de programmes « aînés ».

Les subsides sports:

Madame Beissel rappelle le rôle de leader de la Ville de Luxembourg pour les nouvelles activités sportives comme la reconnaissance du sport padel par la FLT. La Ville promeut le sport dans tous ses domaines et reprend rapidement les nouvelles tendances sportives dans son offre.

La Ville cherche à équilibrer les équipements mis à disposition des clubs et de les traiter sur un pied d'égalité.

Pour le projet Padel Tennis du TC Bonnevoie (660.000 €), il y a une demande importante pour le Padel, surtout parmi les habitants d'origine étrangère où ce sport a connu une longue tradition. Vu le succès actuel, d'autres demandes (notamment du TC Arquebusiers) du même type devraient d'ailleurs suivre. Il est proposé que la VdL finance le projet à 100%.

Tout en soutenant son approche « gender », le sport au féminin est une priorité particulière pour la Ville :

Le « Luxembourg Ladies Tennis Master », première édition du LLTM, (auparavant le BGL BNP Paribas Luxembourg OPEN), un tournoi organisé en dehors du ranking WTA avec des anciennes stars de tennis. La couverture audiovisuelle est importante, notamment Eurosport et RTL. La convention a une durée 3 ans.

Festival luxembourgeois du cyclisme Féminin Elsy Jacobs: 30.000 € (plus 3.000 € de subsides pour « gender » pour soutenir la femme dans le sport)

Après l'ouverture des complexes scolaires et sportifs de Clausen et Cents, la Ville planifie le complexe scolaire et sportif rue Mongenast Servais à Dommeldange. Après la mise en service du Stade National de Football, une planification du complexe sportif à Hamm avec un stade de l'athlétisme est prévue.

La Ville est verte/ respire

La Ville a, entre autres, engagé la renaturation de la Pétrusse pour créer davantage de biodiversité. Le stade Josy Barthel va être transformé en parc public, 68% du territoire des 52km² de la capitale sont déjà végétalisés. Serge Wilmes cite: «Nous voulons que la Ville soit plus verte avec le nouveau parc de 16 hectares à Gasperich », il se dit aussi en faveur davantage d'espaces publics au sein de la Ville. « À la gare, la place des Martyrs remplit la fonction de parc, puis il y a la place de Paris qui est la seule à pouvoir faire se rencontrer les habitants dans le quartier et où on peut organiser des événements. Une ville vit aussi de la mixité de ces espaces qui n'ont pas tous la même fonction.

Le réaménagement de la vallée de la Pétrusse, sa renaturation, la LUGA

D'ici la fin de l'année, les travaux de génie civil devraient être terminés. Le réaménagement de la vallée, la renaturation de la Pétrusse, la refonte de l'architecture paysagère et la replantation du milieu aquatique du lit du cours d'eau et du parc attenant représente un devis de 25,9 millions pour la première phase.

Pour l'exposition horticole, la LUGA 2025, le réaménagement écologique de la Pétrusse constitue un élément important. Le projet impacte le budget 2023 avec 7 millions.

Nouveau Parc de Gasperich

Le plus grand parc de la commune avec d'innombrables chemins de marche, parcours sportifs, une rivière Drosbach renaturée et une future connexion de tram, va bientôt voir le jour.

La brasserie avec deux terrasses et 96 places assises dans la partie sud-ouest du parc devrait commencer 2022 et s'achèvera en juin 2024. En outre, une grande aire de jeux viendra également compléter l'offre. Le coût total du projet de construction s'élève à environ 30 millions d'euros. Le parc coûtera environ 16 millions, la brasserie 5 millions et les nouveaux ateliers pour le service des parcs de la capitale ainsi que les nouveaux locaux pour le club de sport canin 10 millions supplémentaires.

La Ville joue

Aire de jeux Bambesch

L'aire de jeux en forêt située au Bambesch subit actuellement des travaux de réaménagement et de renouvellement importants qui perdureront jusqu'en mai 2023. Sur plus d'un hectare, l'espace de jeux comprendra différentes zones offrant des opportunités de jeux pour toutes les catégories d'âge tout en favorisant l'échange et l'interaction par le jeu. Le devis de la « Bëschspillplatz Bambesch », dont un devis supplémentaire de 1,3 mio € a été voté par le conseil communal en juillet 2022 suite à l'augmentation du prix du bois de plus de 60%, se chiffre désormais à 3,8 mio € dont un montant de 2,2 mio € est inscrit au budget de 2023.

Réaménagement du Parc de Merl

Le parc Merl, situé à quelques minutes du centre-ville offre déjà aujourd'hui à ses visiteurs un restaurant avec vue sur un bel étang. Une grande aire de jeux pour les petits ainsi que le « Rousegäertchen » complètent l'image idyllique du parc. Le réaménagement de l'aire de jeu offrira une panoplie de jeux variés (balançoire vélo, étang à bateaux, tours, ponts et rampes, jeux aquatiques.) avec des espaces de découverte, d'expérience, de retraite et de détente. La finalisation du projet de 3,8 mio € est prévue pour printemps/début été 2023, un montant de 0,5 mio € est inscrit au budget 2023.

Le projet de budget

Lors de sa réunion du 10 novembre 2022, la commission des finances, du contrôle de l'exécution budgétaire et du patrimoine (ci-après la « **Commission** ») a désigné la soussignée rapportrice du projet de budget pour l'exercice 2023 (ci-après « **Budget 2023** »), du budget rectifié pour l'exercice 2022 (ci-après « **Budget Rectifié 2022** ») et du compte de l'exercice 2021 (ci-après « **Compte 2021** »).

La Commission s'est réunie les 10, 16 et du 17 novembre pour examiner les chiffres-clés, entendre Madame le Bourgmestre et Mesdames, Messieurs les Echevins en leurs explications sur le projet de budget 2023 et débattre sur les propositions budgétaires.

La soussignée a soumis le projet de rapport à la Commission pour examen et discussion le 30 novembre 2022. Le rapport de la Commission a été adopté à la majorité des voix des membres présents le même jour.

La rapportrice remercie les membres de la Commission pour leurs questions et remarques constructives et la directrice et les collaborateurs du service des finances communales pour leur aide très précieuse.

La rapportrice remercie également tous les membres des services de la Ville de Luxembourg ayant contribué à la préparation du budget.

Finalement, la rapportrice remercie les membres du collège échevinal et son groupe politique pour lui avoir donné l'opportunité d'établir le présent rapport.

III. Compte de l'exercice 2021

	Compte 2021 en mio €
Recettes ordinaires	913,1
Dépenses ordinaires	690,8
Excédent ordinaire	222,3
Recettes extraordinaires	52,2
Dépenses extraordinaires	253,7
Excédent extraordinaire	-201,5
Résultat exercice	20,8

Le budget initial 2021 se soldait avec un déficit de 156,1 millions d'euros, le budget rectifié 2021 avait été adapté et affichait un déficit de 28,0 millions d'euros et le compte a pu être clôturé avec un boni de 20,8 millions euros. Ce phénomène d'amélioration du résultat en cours d'année se confirme comme les années précédentes.

Pour 2021, les recettes ordinaires se chiffrent à 913,1 millions d'euros et les dépenses ordinaires à 690,8 millions d'euros. Les recettes extraordinaires s'élèvent à 52,2 millions d'euros et les dépenses extraordinaires à 253,7 millions d'euros. Vu l'évolution favorable des recettes ordinaires et le niveau des dépenses extraordinaires non atteint, une dotation au fond de réserve de 100 millions a pu être effectuée à la fin de l'exercice, cette dotation étant incluse au niveau des dépenses ordinaires.

L'exercice 2021 montrait déjà un retour vers la « normale » après la pandémie. Bien qu'au début de l'année certaines restrictions sanitaires étaient encore en place, les services de la Ville ont de nouveau pu reprendre leurs activités habituelles et offrir aux résidents un programme varié, que ce soit au niveau culturel, événementiel ou sportif. Les services communaux essentiels ont fonctionné en continue pendant les deux années impactées par la pandémie.

Certains services étaient encore impactés par la crise sanitaire en 2021, mais dans une mesure moindre que l'année précédente. On peut citer les Théâtres de la Ville, le service Espace Public Fêtes et Marchés, les foyers scolaires et crèches, les piscines et bien d'autres ont dû adapter leur fonctionnement aux règles sanitaires en vigueur. L'impact au niveau budgétaire se faisait ressentir par des recettes qui n'ont pas pu être réalisées, des crédits prévus pour des projets qui ont dû être reportés et qui tombaient en économie, ou encore des dépenses supplémentaires suite aux mesures sanitaires qui ont dû être mises en place.

La Ville a continué à soutenir le Gouvernement au niveau des deux centres de

vaccination, l'un se situant au Hall Victor Hugo et l'autre à Luxexpo Kirchberg. Les frais de mise en place, de mise à disposition du personnel de la Ville ainsi que les frais d'exploitation courants des centres ont été remboursés par l'Etat en 2022.

Pour soutenir les commerces en Ville, le collège échevinal a décidé de maintenir la gratuité des terrasses et les loyers des locaux commerciaux pour les commerces concernés ont été suspendus pendant la durée de fermeture.

L'impôt commercial communal (ci-après « **ICC** ») et le Fonds de Dotation Globale des Communes (ci- après « **FDGC** ») dépassaient les estimations du Ministère de l'Intérieur prévues dans sa circulaire budgétaire. Si le budget 2021 initial prévoyait une recette de l'ICC et du FDGC de 550,6 millions d'euros, elle a été révisée à la hausse pour se chiffrer à 590,1 millions d'euros au budget rectifié 2021. Finalement ces deux recettes majeures ont évolué positivement pour se chiffrer à 624,2 millions d'euros, soit nettement au-dessus du niveau prévu au budget pour l'année 2021, l'environnement économique ayant évolué plus favorablement par rapport aux estimations.

De plus, les dépenses extraordinaires n'ont pas pu être exécutées comme prévues au budget rectifié pour l'année 2021 et passent de 348,6 millions prévues à 253,7 millions qui ont pu être réalisées. Ceci s'explique par des retards au niveau de certains chantiers, mais également par le délai qui s'écoule entre la réalisation des travaux et la réception des factures par les services de la Ville.

IV. Budget rectifié de l'exercice 2022

en mio €

	B2022	BR2022
Recettes ordinaires	901,4	946,0
Dépenses ordinaires	677,1	711,0
Solde ordinaire	224,3	235,0
Recettes extraordinaires	61,1	68,7
Dépenses extraordinaires	414,9	343,6
Solde extraordinaire	-353,8	-274,9
Résultat exercice	-129,5	-39,9

Si le budget 2022 prévoyait encore un déficit de 129,5 millions euros, le budget rectifié 2022 se solde avec un déficit de seulement encore 39,9 millions euros. Cependant il convient de placer le budget dans un contexte de crise dont l'évolution est incertaine. Pour certains matériaux les délais de livraisons sont très longs, les prix flambent et on constate des délais prolongés sur les chantiers. La hausse des prix d'énergie et la sécurité d'approvisionnement préoccupent le Gouvernement, mais également la Ville soutient les citoyens les plus nécessiteux et a mis en place les mesures pour économiser l'énergie qu'elle avait annoncées.

Les recettes ordinaires ont évolué de 901,4 millions d'euros au budget 2022 à 946,0 millions d'euros au budget rectifié 2022. Bien que les recettes non affectées de l'Etat évoluent positivement, le Ministère de l'Intérieur rappelle d'être vigilant et de poursuivre une politique de gestion financière prudente. Les dépenses ordinaires ont progressé de 677,1 millions euros au budget 2022 à 711,0 millions euros au budget rectifié 2022.

Au niveau ordinaire, certains postes de budget varient fortement en raison de l'augmentation des prix des matières premières, mais également de l'impact de l'évolution de l'énergie.

Le budget rectifié tient compte de la quasi-gratuité maisons relais, l'Etat prenant en charge la partie qui ne sera plus à charge des parents pour l'accueil des enfants scolarisés à partir de la rentrée scolaire 2022.

Il en est de même pour la gratuité de l'enseignement musical du 1^{er} cycle décidé par le

Gouvernement également à partir de la rentrée 2022. Le nouveau modèle de financement du subside en tient compte et l'Etat prendra en charge en bonne partie des frais supportés jusqu'à présent par les parents.

A l'instar du contexte de crise et de la hausse des prix d'énergie, le collège échevinal a introduit en mars 2022, en surplus de l'allocation de vie chère, une prime de l'énergie pour 2022, qui est payée à toute personne pouvant rapporter la preuve qu'elle a bénéficié de l'allocation de vie chère ou de la prime d'énergie du Fond National de Solidarité. De plus elle a augmenté l'allocation de vie chère.

Une nouvelle convention pour le Pacte Logement 2.0 a été signée et un conseiller logement interne a été désigné. Cependant aucune dotation du Pacte Logement n'est prévue au Budget 2022, la Ville étant en attente de plus de précisions quant à l'impact budgétaire et aux modalités de comptabilisation du Pacte Logement.

Les dépenses extraordinaires de leur côté ont été adaptées vers la baisse de 414,9 millions d'euros à 343,6 millions d'euros au budget rectifié 2022. Bien que la Ville constate un renchérissement de certaines matières sur les chantiers, elle est confrontée également au problème de recevoir les matériaux nécessaires dans les délais. De plus, il est pour le moment difficile de trouver des entreprises pour réaliser les travaux suite à une surchauffe du marché de la construction.

Les dépenses extraordinaires sont en diminution au budget rectifié 2022 par rapport au budget initial, alors que les chantiers n'avancent pas aussi rapidement que prévu et que les factures parviennent avec un certain délai à la Ville alors même que les travaux ont été achevés. Au niveau de l'acquisition des bus et autres véhicules, des crédits importants ont dû être reportés à l'année prochaine, la Ville a pris des retards au niveau des nombreuses soumissions et des délais de livraisons.

V. Projet de budget pour l'exercice 2023

	Budget 2023 en mio €
Recettes ordinaires	996,2
Dépenses ordinaires	780,2
Excédent ordinaire	216,0
Recettes extraordinaires	84,2
Dépenses extraordinaires	419,7
Excédent extraordinaire	-335,5
Résultat exercice	-119,5

Le budget 2023 s'inscrit toujours dans un contexte difficile. Il prévoit un résultat négatif de 119,5 millions d'euros.

Les recettes ordinaires se chiffrent à 996,2 millions d'euros, les dépenses ordinaires s'élèvent à 780,2 millions d'euros, ce qui permet de présenter un boni ordinaire de 216,0 millions d'euros.

Les recettes extraordinaires sont estimées à 84,2 millions et les dépenses extraordinaires sont prévues à hauteur de 419,7 millions d'euros. Le solde extraordinaire est négatif de 335,5 millions d'euros.

en mio €

	C2021	B2022	BR2022	B2023	B2023 vs BR2022
Recettes ordinaires	913,1	901,4	946,0	996,2	5,3%
Dépenses ordinaires	690,8	677,1	711,0	780,2	9,7%
Boni ordinaire	222,3	224,3	235,0	216,0	
Recettes extraordinaires	52,2	61,1	68,7	84,2	22,6%
Dépenses extraordinaires	253,7	414,9	343,6	419,7	22,1%
Boni extraordinaire					
Déficit extraordinaire	-201,5	-353,8	-274,9	-335,5	
Boni général	20,8				
Déficit général		-129,5	-39,9	-119,5	199,5%

Le tableau ci-avant permet de retracer l'évolution du budget 2023 par rapport au budget rectifié 2022 et au Compte 2021.

Le résultat général du Compte 2021 présente un solde positif de 20,8 millions d'euros, le budget rectifié 2022 prévoit un résultat négatif de 39,9 millions d'euros et finalement le budget 2023 se solde par un déficit de 119,5 millions d'euros.

En comparant le budget 2023 par rapport au budget rectifié 2022, les recettes ordinaires connaissent une croissance de 5,3 %. Les dépenses ordinaires par contre augmentent de 9,7%.

Au niveau extraordinaire, aussi bien les dépenses que les recettes extraordinaires dépassent de plus de 20% le budget rectifié 2022. L'évolution du budget extraordinaire montre que la Ville continue d'investir.

V.1 Le budget ordinaire

V.1.1 Recettes ordinaires

en mio €

	C2021	B2022	BR2022	B2023	B2023 vs BR2022
Fonds de dotation globale (FDGC)	553,2	546,6	571,2	604,7	5,9%
Impôt commercial	71,0	64,0	65,3	64,8	-0,8%
Vente d'électricité, de chaleur et d'eau	33,3	33,1	49,2	57,8	17,5%
Taxes liées à l'urbanisation	40,9	30,0	30,0	30,0	0,0%
Canalisation, épuration des eaux usées	21,9	23,5	24,0	24,1	0,4%
Participations au déficit	35,4	32,4	36,1	38,3	6,1%
Enlèvement, destruction et recyclage des déchets	22,6	22,2	22,8	22,9	0,4%
Loyers et charges d'empl. de stationnement	11,3	15,7	14,6	15,2	4,1%
Impôt foncier	15,4	15,0	15,2	15,2	0,0%
Compensation tarification unique	11,9	0,0	0,0	0,0	0,0%
AVL Lignes coordonnées	5,8	30,0	30,0	30,0	0,0%
Autres	90,4	88,9	87,6	93,2	6,4%
Total des recettes ordinaires	913,1	901,4	946,0	996,2	5,3%

Les recettes ordinaires évoluent de 5,3 % au budget 2023 par rapport au budget rectifié 2022. Les prévisions budgétaires des recettes ordinaires, plus précisément en ce qui concerne les ressources non affectées, sont basées sur les projections avancées par le Ministère de l'Intérieur dans sa circulaire N°4188 du 28 octobre 2022.

Aucune grande adaptation des taxes n'est prévue au budget 2023. L'augmentation de 17,5% pour la vente d'électricité, de chaleur et d'eau résulte de la hausse des prix de vente de la chaleur. Cependant on note cette augmentation également au niveau de l'achat de chaleur qui a son origine dans la hausse de prix de l'énergie en général.

L'augmentation de 6,1% de la participation au déficit provient du fait de l'impact de la quasi-gratuité des enfants scolarisés dans les maisons relais supportée par l'Etat.

en mio €

	C2020	C2021	BR2022	B2023
Impôt Commercial Communal				
Toutes les communes	148,0	168,0	154,0	151,0
Ville	63,4	71,0	65,3	64,8
Part de la Ville en %	42,8%	42,3%	42,4%	42,9%

Fonds de Dotation Globale des Communes				
Toutes les communes	1 992,0	2 247,0	2 320,5	2 456,6
Ville	488,1	553,2	571,2	604,7
Part de la Ville en %	24,5%	24,6%	24,6%	24,6%

ICC + FDGC				
Toutes les communes	2 140,0	2 415,0	2 474,5	2 607,6
Ville	551,5	624,2	636,5	669,5
Part de la Ville en %	25,8%	25,8%	25,7%	25,7%

L'ICC n'atteint pas le niveau exceptionnel de 2021, mais est légèrement au-dessus de celui de 2020. Le FDGC continue d'augmenter. Si on prend les deux recettes ensemble, on constate qu'elles évoluent positivement de 2020 à 2023 et que le pourcentage des recettes nationales totales pour la Ville reste stable et tourne autour des 25%.

V.1.2 Dépenses ordinaires

en mio €

	C2021	B2022	BR2022	B2023	B2023 VS C2021	B2023 VS BR2022
31 Personnel	376,8	398,4	400,1	426,5	13,2%	6,6%
32 Administration	12,6	16,8	17,2	17,8	41,3%	3,5%
33 Bâtiments	26,1	32,2	36,7	43,9	68,2%	19,6%
34 Véhicules	9,5	10,9	12,4	13,1	37,9%	5,6%
35 Exploitation	121,2	165,8	188,2	215,8	78,1%	14,7%
36 Subventions et participations	43,2	51,4	55,0	61,7	42,8%	12,2%
39 Régularisations	101,4	1,6	1,4	1,4	-98,6%	0,0%
Total des dépenses ordinaires	690,8	677,1	711,0	780,2	12,9%	9,7%

Le budget 2023 prévoit une augmentation de 9,7 % des dépenses ordinaires par rapport au budget rectifié 2022.

Les dépenses de personnel augmentent de 6,6 % de 2022 à 2023 tout en prenant en considération l'échéance de deux tranches indiciaires.

La Ville compte actuellement 4.312 collaborateurs par rapport à 4.334 à la même période de l'année précédente. Bien que la Ville évolue à de multiples niveaux et se développe positivement, des postes supplémentaires d'agents ont été créés tout au long de l'année écoulée, force est de constater que le service des ressources humaines est confronté à des problèmes de recrutement. Pour certains des postes ouverts il s'avère difficile et long de recruter le personnel qualifié requis.

Les dépenses relatives aux bâtiments progressent de 19,6%, cette progression provient essentiellement de l'augmentation du prix de l'énergie. Le budget pour l'achat de l'électricité a été doublé en comparant le budget 2023 au budget 2022, celui du gaz prévoit une évolution de 268%. Les frais d'exploitation progressent de 14,7% ce qui est dû essentiellement à l'achat de chaleur pour être revendue, mais également aux postes d'honoraires de consultance externes, des crédits substantiels pour honoraires ont été prévus pour l'organisation de grands concours pour entre autres le site Mansfeld ou encore le quartier du Stade ou des études poussées pour l'urbanisation de la Porte de Hollerich. On constate également une nette augmentation au niveau

des dépenses de services de transport comportant la sous-traitance qui sera soumis à une procédure de soumission et qui supportera également les tranches indiciaires pour 2023.

L'augmentation de 12,2% au niveau des subventions et participations s'explique par l'augmentation des subsides en automne 2022 avec les répercussions sur 2023, dont l'augmentation de l'allocation de solidarité, la reconduction et l'augmentation de la prime d'énergie, l'augmentation de certaines conventions dans le domaine culturel ainsi que l'augmentation des subsides aux associations, mais également les conventions avec les différents gestionnaires dans le domaine social, que ce soit l'accord de nouveaux postes et extension du programme « A vos côtés » ou l'augmentation prévue pour le réaménagement du programme des « Internetstufen ».

V.2 Le budget extraordinaire

V.2.1 Recettes extraordinaires

	en mio				
	C2021	B2022	BR2022	B2023	B2023 VS BR2022
12 Bâtiments	0,0	4,2	8,6	2,0	
13 Infrastructures	0,6	1,4	4,1	20,1	
15 Equipements et véhicules	2,2	2,0	1,8	0,4	
16 Subvention et participation	40,2	49,3	50,0	61,7	
19 Régularisations	9,2	4,2	4,2	0,0	
Total des recettes extraordinaires	52,2	61,1	68,7	84,2	22,6%

Les recettes extraordinaires évoluent de 52,2 millions d'euros en 2021 à 68,7 millions d'euros en 2022 et 84,2 millions au budget 2023. Au niveau des recettes pour infrastructures un montant de 20 millions est prévu pour prendre en compte certains échanges de terrains, que la Ville doit comptabiliser en vente et achat de terrains.

Les subsides sont prévus au fur et à mesure que les projets avancent et que les décomptes peuvent être soumis au Ministère.

V.2.2 Dépenses extraordinaires

en mio €

	C2021	B2022	BR2022	B2023	B2023 VS BR2022
41 Administration	6,5	11,1	9,0	11,7	30,0%
42 Bâtiments	78,2	123,1	102,6	132,8	29,4%
43 Infrastructures	89,9	139,8	128,6	140,7	9,4%
44 Réseaux	39,0	72,6	61,7	73,1	18,5%
45 Autobus	11,8	17,4	7,0	10,3	47,1%
45 Autres équipements et véhicules	11,2	31,9	19,4	42,3	118,0%
46 Subventions et participations	1,0	3,4	2,3	5,0	117,4%
47 Immobilisations financières	11,2	14,6	11,9	3,4	-71,4%
49 Régularisations	4,9	1,0	1,1	0,4	-63,6%
Total des dépenses extraordinaires	253,7	414,9	343,6	419,7	22,1%

Les dépenses extraordinaires se situent à un niveau comparable à celui du budget 2022. Vu le développement de la Ville, elle se doit d'investir de manière renforcée dans les différentes infrastructures publiques pour les résidents, mais également dans ses propres infrastructures et ses services.

Au niveau de l'investissement dans les véhicules et autres équipements, la Ville développe l'électrification de sa flotte des bus, mais fait face à des retards dans les procédures de soumissions de l'acquisition des véhicules, mais également des délais de livraison prolongés, comme c'est le cas pour bon nombre de commandes dans le contexte de crise. De ce fait, on constate une diminution du budget rectifié extraordinaire par rapport au budget 2022 et de nouveau un niveau élevé au budget 2023.

Un crédit forfaitaire de 42,5 millions a été prévu pour souligner la volonté du collège échevinal de continuer à constituer une réserve foncière. A côté des projets d'investissement pour les services de la Ville, énumérés dans la partie I du rapport, il convient de mentionner à cet endroit les autres projets qui impactent le B2023 de manière significative. Il s'agit de l'extension de la station d'épuration à Beggen avec 17,5 millions, l'aménagement de la place Guillaume II avec 13,4 millions, le PAP Centre de Merl avec 11 millions, le Parking place Guillaume II avec 11 millions, le réaménagement de la rue de Strasbourg avec 9 millions, la renaturation de la Pétrusse avec 7 millions, les logements dans la rue Albrecht pour 6,4 millions ou encore le complexe scolaire au Kiem avec 6 millions.

VI. Conclusion

Le Budget de la Ville centralise tous les domaines d'activités de multiplicity de la Ville. La Ville a bien évolué ces dernières années et a dû s'adapter à des situations diverses, que ce soit au niveau de la croissance de la population, de la densité du trafic et de l'amélioration des infrastructures pour la mobilité douce. Elle a continué à offrir un service de qualité tant aux résidents qu'aux visiteurs pendant la pandémie et a soutenu les commerçants durant cette phase de transition difficile.

Dans le contexte de crise actuel, la Ville a pris ses responsabilités, de réduire la consommation énergétique dans les bâtiments et infrastructures à l'administration communale de la Ville de Luxembourg et dans l'espace public. La Ville s'aligne à l'objectif national de réduire la demande en gaz naturel et poursuit son objectif visé, de réduire les émissions de CO2 jusqu'en 2030 de 40% par rapport à l'année de référence 2014. Elle prend aussi sa responsabilité de soutien et en matière de protection du climat et complète les mesures du Gouvernement. En parallèle, elle offre aux résidents de la Ville des mesures d'encouragement et de soutien en matière énergétique. Elles complètent les mesures soutenues par l'Etat pour accélérer la décarbonisation.

Elle soutient les gens dans la nécessité et apporte une importance particulière à être une Ville ouverte pour tout le monde, mais également où chacun se retrouve et se respecte.

L'évolution de la Ville va continuer et de nouveaux quartiers vont se développer. Il convient de mentionner des projets d'envergure comme le PAP Porte de Hollerich, PAP Stade, PAP Villeroy, mais également Quartier Laangfur Kirchberg ou des milliers de logements vont être construits.

La situation financière de la Ville est saine grâce à une gestion prudente au fil des dernières années.

Les réserves constituées permettront d'investir dans le futur et d'offrir aux résidents, concitoyens, visiteurs et à toute notre prochaine génération de notre belle Ville un service communal de qualité et une offre variée culturelle, sportive, d'infrastructure scolaires et parascolaires ainsi que des infrastructures et équipements techniques modernes, qui caractérisent une métropole « multiplicity » de notre siècle. La Ville reste optimiste, continue à s'investir cœur et âme auprès de son citoyen afin de gérer ses crises ensembles et de planifier un meilleur futur pour les générations à venir.

Luxembourg, le 30 novembre 2022

Sylvia CAMARDA

VII. Annexes

Addition horizontale des recettes ordinaires

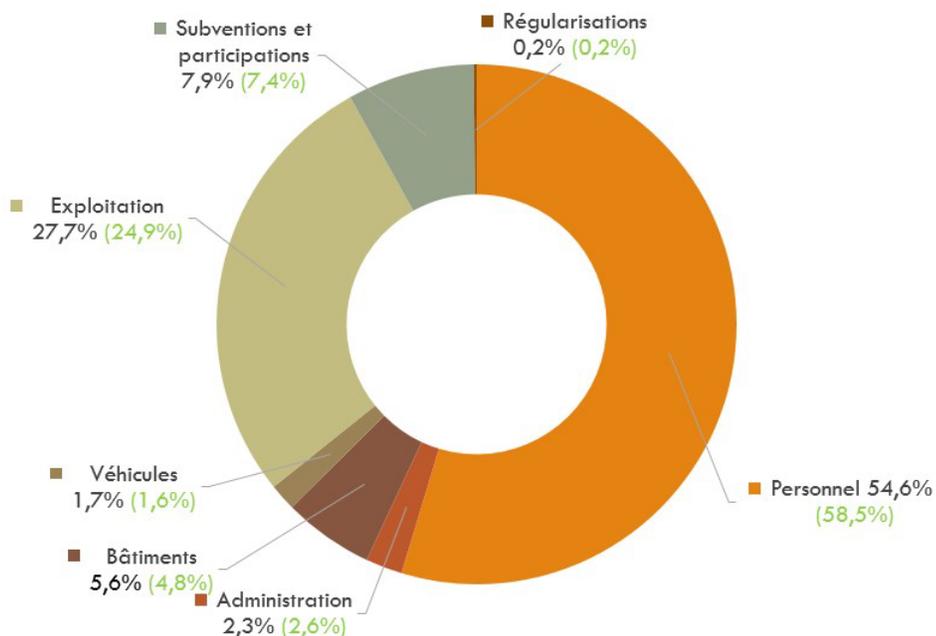
6

en mio €

	C2021	B2022	BR2022	B2023	B2023 VS C2021	B2022 VS BR2021
21 Impositions communales	128,9	111,7	113,6	113,6	-11,9%	0,0%
22 Recettes propres	138,1	144,3	155,7	169,8	23,0%	9,1%
23 Subventions et participations	621,2	624,6	655,2	691,1	11,3%	5,5%
24 Remboursements	23,5	19,3	20,0	20,3	-13,6%	1,5%
29 Régularisations	1,4	1,5	1,5	1,4	0,0%	-6,7%
Total des recettes ordinaires	913,1	901,4	946,0	996,2	9,1%	5,3%

Addition des dépenses ordinaires B2023 (B2022)

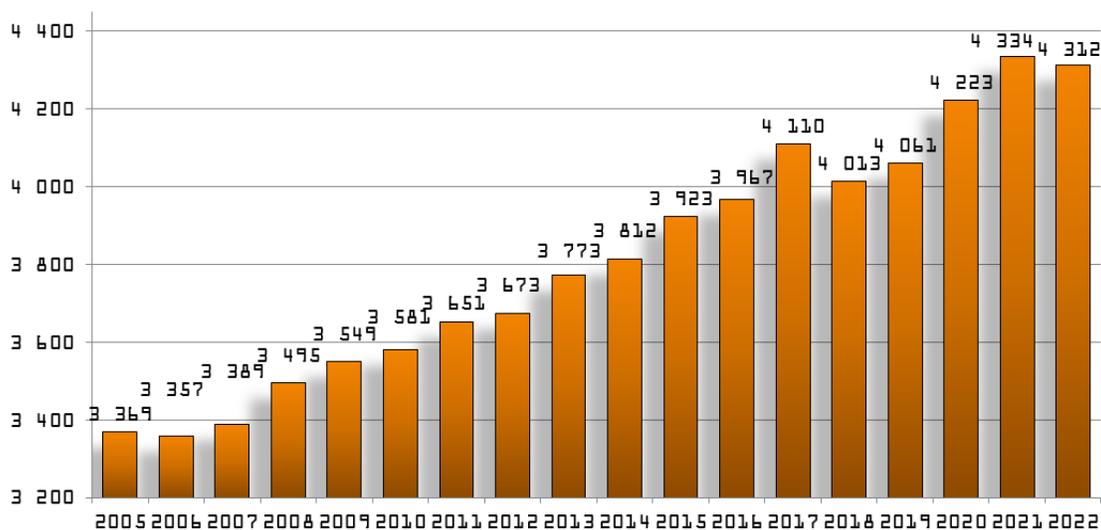
11



Personnel

Evolution de l'effectif 2005-2022

12



Analyse globale des investissements

16

en mio €

	Devis	Exercices antérieurs	BR2022	B2023
Investissements courants			75,3	124,6
Projets votés	2 005,2	1 020,3	228,9	219,2
Projets non votés	1 282,2	6,2	5,9	24,5
Acquisitions terrains			20,4	30,0
Acquisitions bâtiments			8,4	12,5
Autres			2,2	4,8
Total des dépenses extraordinaires			341,1	415,6